

Communiqué de BirdLife Suisse du 17 février 2016

Modification inutile de la législation contre le cygne tuberculé

BirdLife Suisse proteste contre l'approbation de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CEATE du Conseil national à la régulation du cygne tuberculé (motion Niederbeger). Il est absurde que le Parlement légifère pour un problème qui ne concerne que le canton de Nidwald et Obwald et pour lequel la plupart des autres cantons ont déjà trouvé de bonnes solutions autres que la régulation.

Alors que les bases légales permettaient déjà une régulation des effectifs en cas de dommages importants, la CEATE du Conseil national a cru bon de rajouter un paragraphe supplémentaire parfaitement inutile dans la Loi suisse.

Il est difficilement compréhensible que les commissions et le Parlement perdent des heures de travail à mettre en route la machinerie des ordonnances pour résoudre un simple problème local. En outre, les régulations ne combattent que les symptômes. Pour résoudre les éventuels problèmes durablement, il faut agir sur les causes. Or la cause principale des dégâts dans les cultures est le nourrissage excessif qui induit des concentrations artificielles de cygnes. Dans d'autres cantons, ce problème a été résolu en interdisant le nourrissage.

"Modifier la législation pour une question d'importance mondiale telle que la présence de quelques fientes sur les pelouses de Suisse centrale est pure aberration" remarque François Turrian, directeur romand de BirdLife. En ce qui concerne la nature, la Suisse et en particulier le Parlement aurait bien d'autres sujets plus cruciaux à traiter. Par exemple, la protection des marais n'est toujours pas satisfaisante, près de 30 ans après la large acceptation de l'initiative de Rothenturm par le peuple suisse.

BirdLife Suisse invite la Confédération à se pencher sur les défis importants auxquels la nature de notre pays doit faire face plutôt que de modifier la législation pour des peccadilles.

Signes : 1'906

Plus d'informations :

François Turrian, directeur romand, 079 318 77 75